



Évaluation Technique Européenne

ETE-23/0025
du 9 février 2023

Partie générale

Organisme d'évaluation technique qui délivre
l'Évaluation Technique Européenne

DIBT Deutsches Institut für Bautechnik

Dénomination commerciale du produit de
construction :

PRB SOL ETANCHE FIBRE

système d'étanchéité de toiture et de points singuliers

Famille de produits à laquelle le produit de
construction appartient :

Revêtement d'étanchéité de toiture par application liquide
à base de polyuréthane

Fabricant :

Produits de Revêtement du bâtiment - PRB S.A.
16 RUE DE LA TOUR -CS 10018
85150 LES ACHARDS
FRANKREICH

Usine(s) de fabrication :

Unité de production 85150

Cette Évaluation Technique Européenne
contient :

7 pages, dont 2 annexes qui sont partie intégrante de la
présente évaluation.

Cette Évaluation Technique Européenne est
délivrée conformément au Règlement (UE)
n° 305/2011, sur la base du :

EAD 030350-00-0402.

L'Évaluation Technique Européenne est établie par l'organisme d'évaluation technique dans sa langue officielle. Les traductions de la présente Évaluation Technique Européenne vers d'autres langues doivent correspondre intégralement à l'original et elles doivent être identifiées comme telles.

Même en cas de transmission par voie électronique, la présente Évaluation Technique Européenne ne doit être reproduite que dans son intégralité et in extenso. Seule une autorisation écrite de l'organisme d'évaluation technique émetteur permet une reproduction partielle. Toute reproduction partielle doit être identifiée en tant que telle.

L'organisme d'évaluation technique émetteur peut retirer la présente Évaluation Technique Européenne, en particulier suite à une notification par la Commission conformément à l'article 25 alinéa 3 du Règlement (UE) n° 305/2011.

Partie spécifique

1 Description technique du produit

Les revêtements d'étanchéité de toiture par application liquide "PRB SOL ETANCHE FIBRE" sont des kits composés des éléments suivants :

- la couche d'impression primaire (si nécessaire),
- le revêtement d'étanchéité de toiture par application liquide à base d'un polyuréthane réactif à un seul composant,
- le non-tissé en polyester pour le renforcement.

Afin d'obtenir une adhésion suffisante du revêtement d'étanchéité de toiture sur le support, l'application d'une couche d'impression primaire est nécessaire en fonction du type de support. La couche d'impression primaire faisant partie du support est mentionnée dans les documents techniques du fabricant¹. Dans certains cas individuels, le fabricant indique sous sa propre responsabilité des mesures permettant le traitement préliminaire/l'application d'une couche d'impression primaire sur le support.

En fonction de la classification respective, l'épaisseur de couche minimale du revêtement d'étanchéité de toiture appliqué est de 1,6 mm ou encore de 2,9 mm.

En tant que système assemblé, ces composants forment un revêtement d'étanchéité de toiture homogène dépourvu de raccord.

L'étanchéité liquide pour toiture "PRB SOL ETANCHE FIBRE" ne contient aucune substances répulsives ou destinées à inhiber la pénétration des racines (agents chimiques de protection contre les racines).

L'Annexe A indique les composants et la structure du système des revêtements d'étanchéité de toiture "PRB SOL ETANCHE FIBRE".

2 Spécification de l'emploi prévu conformément au Document d'Évaluation Européen applicable (ci-après désigné par EAD)

Le revêtement d'étanchéité de toiture par application liquide est destiné à empêcher l'eau de pluie de pénétrer par les surfaces de toitures.

Les documents techniques du fabricant contiennent des informations sur les supports adaptés à ce revêtement d'étanchéité de toiture et sur le traitement préliminaire que ces supports doivent subir.

Les niveaux des catégories d'utilisation sont indiqués dans l'annexe A.

Les méthodes d'essai et d'évaluation utilisées pour la présente ETE laissent présager une durée de vie du produit d'au moins 10 ans ou encore de 25 ans. Les indications fournies sur la durée de vie ne peuvent pas être interprétées comme une garantie donnée par le fabricant, mais doivent uniquement être considérées comme un moyen de choisir les bons produits en fonction de la durée de vie raisonnable du point de vue économique escomptée pour les ouvrages.

On ne peut compter sur les niveaux des catégories d'utilisation et sur les performances selon l'alinéa 3 que si l'on utilise le revêtement d'étanchéité de toiture par application liquide conformément aux instructions et dans les conditions aux limites selon l'annexe B, et conformément aux instructions de montage du fabricant figurant dans les documents techniques.

¹ Les documents techniques du fabricant comportent toutes les indications du fabricant nécessaires pour la fabrication et la mise en œuvre du produit, ainsi que pour l'entretien du revêtement d'étanchéité de toiture réalisé ; ces documents techniques sont déposés au DIBt.

3 Performances du produit et références aux méthodes utilisées pour leur évaluation

3.1 Exigence de base en matière de travaux 2: Sécurité en cas d'incendie

Caractéristique essentielle	Performance
Résistance à la propagation du feu et à la chaleur rayonnante	voir l'annexe A
Réaction au feu	voir l'annexe A

3.2 Exigence de base en matière de travaux 3: Hygiène, santé et environnement

Contenu, émission et/ou rejet de substances dangereuses	
Émission	S/W2
Substance(s) classée(s) comme EU-cat. Carc. 1A et/ou 1B a)	Le kit ne les contient pas substances dangereuses.
Substance(s) classée(s) comme EU-cat. Muta. 1A et/ou 1B a)	
Substance(s) classée(s) comme EU-cat. Repr. 1A et/ou 1B a)	
Caractéristique essentielle	Performance
Perméabilité à la vapeur d'eau	voir l'annexe A
Test d'étanchéité à l'eau	voir l'annexe A
Résistance aux charges de vent	voir l'annexe A
Résistance aux dommages mécaniques (perforation)	voir l'annexe A, catégories de niveaux d'utilisation
Résistance au mouvement de fatigue	voir l'annexe A
Résistance aux effets de surface basse et haute température	voir l'annexe A
Résistance au vieillissement des milieux (chaleur et eau)	voir l'annexe A
Résistance aux rayons UV en présence de humidité	voir l'annexe A
Résistance aux racines	voir l'annexe A
Effets des variations selon les composants du kit et les conditions du site	voir l'annexe A
Effets des joints de construction	voir l'annexe A

a) En accord avec la réglementation (EC) No 1272/2008.

3.3 Exigence de base en matière de travaux 3: Sécurité d'utilisation

Caractéristique essentielle	Performance
Résistance au glissement	voir l'annexe A

3.4 Aspects généraux

La preuve de la durabilité et de l'aptitude à l'emploi fait partie du contrôle des caractéristiques essentielles. La durabilité et l'aptitude à l'emploi ne sont assurées que si les dispositions particulières relatives à l'usage prévu conformément à l'annexe B et les indications des documents techniques du fabricant sont respectées.

4 Système d'évaluation et de vérification de la constance des performances (désignées ci-après par EVCP) appliqué, avec références à sa base juridique

Conformément à l'EAD 030350-00-0402, l'acte juridique européen applicable est : 98/599/CE et modifié par la décision de la Commission 2001/596/CE.

Le système à appliquer est : 3

De plus, en ce qui concerne la réaction au feu des produits couverts par le présent DEE, l'acte juridique européen est : 2001/596/CE

Le système à appliquer est : 3

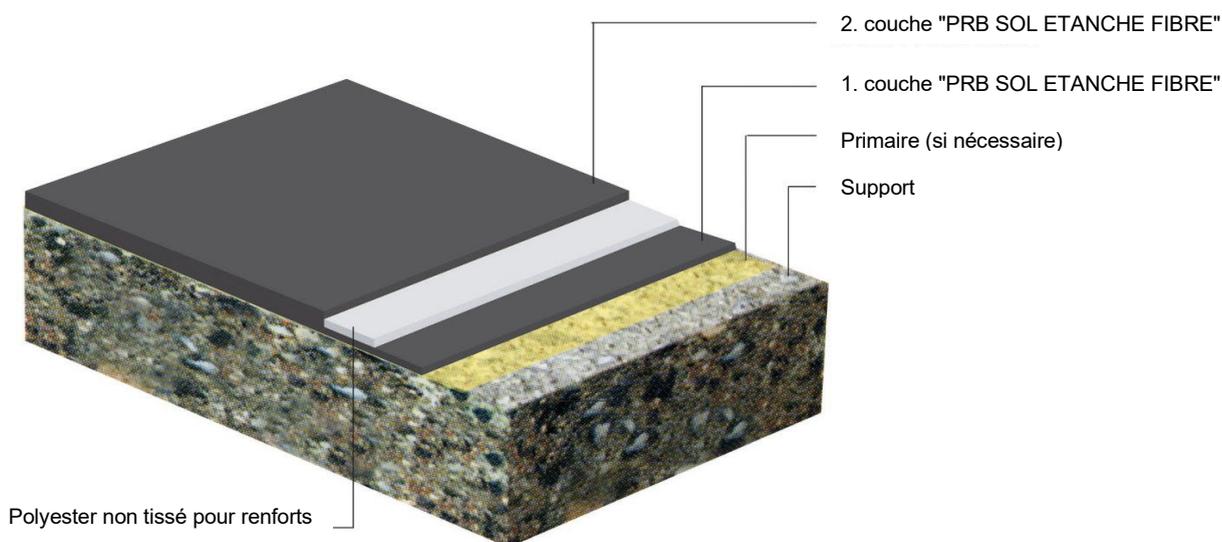
5 Détails techniques nécessaires à la mise en œuvre du système d'EVCP, tels que prévus dans le DEE applicable

Les détails techniques qui sont nécessaires à l'exécution du système d'évaluation de la performance et de vérification de sa constance appliquée font partie intégrante du plan de contrôle qui est déposé au Deutsches Institut für Bautechnik (DIBt).

Etabli à Berlin, le 9 février 2023, par le Deutsches Institut für Bautechnik (DIBt)

Uwe Bender
Chef de service

Certifié conforme
Gnamou



Description du système			
Épaisseur de couche minimale		1,6 mm	2,9 mm
Quantité minimale consommée		2,4 kg/m ²	4,1 kg/m ²
Pente de toiture		S1 à S4 (de < 5° à > 30°)	
Performances du système			
		Description / classe / niveau	
Résistance à la propagation du feu et à la chaleur rayonnante		F _{ROOF}	
Réaction au feu EN 13501-1		E	
Déclaration sur les substances dangereuses		Voir section 3.2	
Facteur de résistance à la diffusion de vapeur d'eau		μ ≈ 1830	
Test d'étanchéité à l'eau		Etanche	
Résistance au vent		≥ 50 kPa	
Résistance à l'endommagement mécanique (perforation) (supports compressibles et non compressibles)		P1 to P3 (faible à normale)	P1 to P4 (faible à élevée)
Résistance au mouvement de fatigue		W2	W3
Résistance aux	Températures minimales de surface		TL3 (-20 °C)
	Températures maximales de surface		TH4 (90 °C)
Durée de vie en fonction de la résistance aux milieux vieillissants (chaleur et eau)		W2 10 ans	W3 25 ans
Résistance aux UV en présence d'humidité (zones climatiques)		M et S (climat tempéré et extrême)	
Résistance à la pénétration des racines		Aucune performance déterminée	
Effets des variations selon les composants du kit et les conditions du site	à 8 °C	Résistance à la traction	
		9,7 MPa	
		Allongement	
	27,7 %		
	à 40°C	Résistance à la perforation	
		P3	P4
Résistance à la traction			
10,4 MPa			
Allongement			
29,9 %			
Résistance à la perforation		P3	P4
Effet de joint de construction		≥ 300 kPa	
Résistance au glissement		Aucune performance déterminée	

PRB SOL ETANCHE FIBRE Système d'étanchéité liquide
PRB S.A.

ANNEXE A

Description et classification du système

Mise en œuvre

Les niveaux de catégories d'utilisation et les performances du revêtement d'étanchéité de toiture seront uniquement atteints si la mise en œuvre a lieu conformément aux instructions de mise en œuvre figurant dans le dossier technique établi par le fabricant, et plus particulièrement en prenant en considération les points suivants :

- mise en œuvre réalisée par un personnel ayant reçu une formation appropriée,
- mise en œuvre exclusivement réalisée avec des composants marqués du kit,
- mise en œuvre en utilisant les outils et les adjuvants requis,
- précautions lors de la mise en œuvre,
- inspection de la propreté et de l'état de préparation de la surface de toiture et, si nécessaire, application d'une couche d'impression primaire avant l'application du revêtement d'étanchéité de toiture,
- vérification de la conformité des conditions météorologiques et de séchage,
- épaisseur du revêtement d'étanchéité durci au moins égale à 1,6 mm ou encore 2,9 mm après la mise en œuvre des quantités de matière minimales appropriées,
- inspection pendant et après l'installation du revêtement d'étanchéité de toiture et inspection de la documentation sur les résultats.

PRB SOL ETANCHE FIBRE Système d'étanchéité liquide PRB S.A.	ANNEXE B
Utilisation prévue Caractéristiques	